



Where ICT meets Social & Economic Development

Atelier Licences

- Khaled Sallemi (UAE)
- Rim Garnaoui (UAE)
- Stephane Boyera (SBC4D)
- Ibrahim Elghandour (BM)



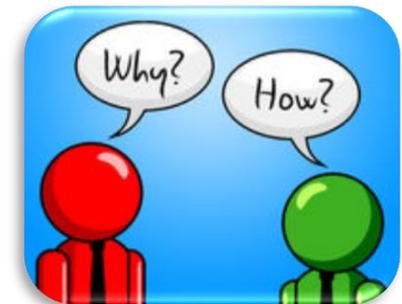


- 09:00 - 9:30: Cadrage de l'atelier
- 9:30 - 10:30: Introduction aux licences
- 10:30-11:15: La situation actuelle en Tunisie
- 11:15 - 12:30: Discussion sur les éléments du décret
- 12:30 - 13:00: Debriefing & Résumé





1. Fournir un cadre juridique de réutilisation de l'information absent de la loi d'accès à l'information
2. Fournir un cadre juridique spécifique à l'Open Data
3. Fournir un cadre juridique à la mise en œuvre de l'initiative Open Data
4. Homogénéiser les actions et les approches de l'administration dans son ensemble





1. Développement d'un premier draft (2 mois)
 1. Sensibilisation
 2. Formation d'un groupe de travail et atelier techniques
 3. Première version
 4. Commentaires et version finale
2. Organisation d'une consultation nationale (1 mois)
 - Une conférence de présentation
 - Une période de collecte des commentaires
 - Une version finale
3. Adoption officielle du décret
4. Formation et sensibilisation de l'administration et des acteurs non gouvernementaux





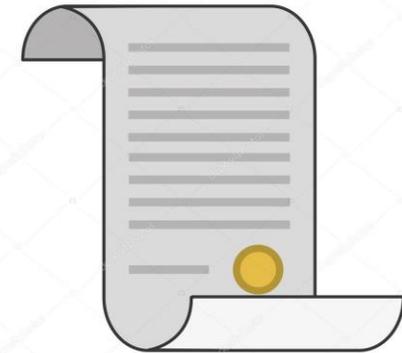
1. Identifier les sections du décret

- Quels éléments sont nécessaires et non-contradictoires avec les législations actuelles?

2. Identifier et choisir les options en fonction de leurs impacts

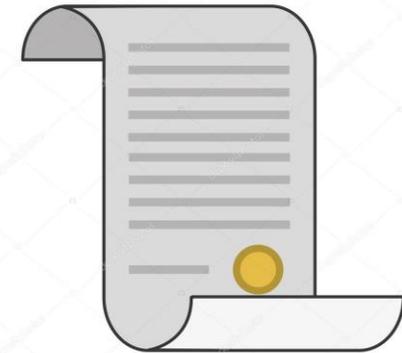
3. Opter pour un niveau de détails

- Continuum entre un concept et une application spécifique: Continuum entre la définition d'un cadre et une certaine liberté vs une homogénéité dans l'implémentation





- Gouvernance: Quelle autorité et quel gouvernance pour l'initiative Open Data?
 - Quel plan de suivi et évaluation?
- Acteurs: Quels organismes sont concernés et quels sont leur obligations?
- Données: Quelles données doivent être publiées?
- Publication: Comment doivent être publiées les données?
- Réutilisation: Comment peuvent être réutilisées les données publiées?
 - **Les licences de réutilisation**
- Réutilisation: Comment favoriser la réutilisation et L'implication des acteurs non-gouvernementaux?



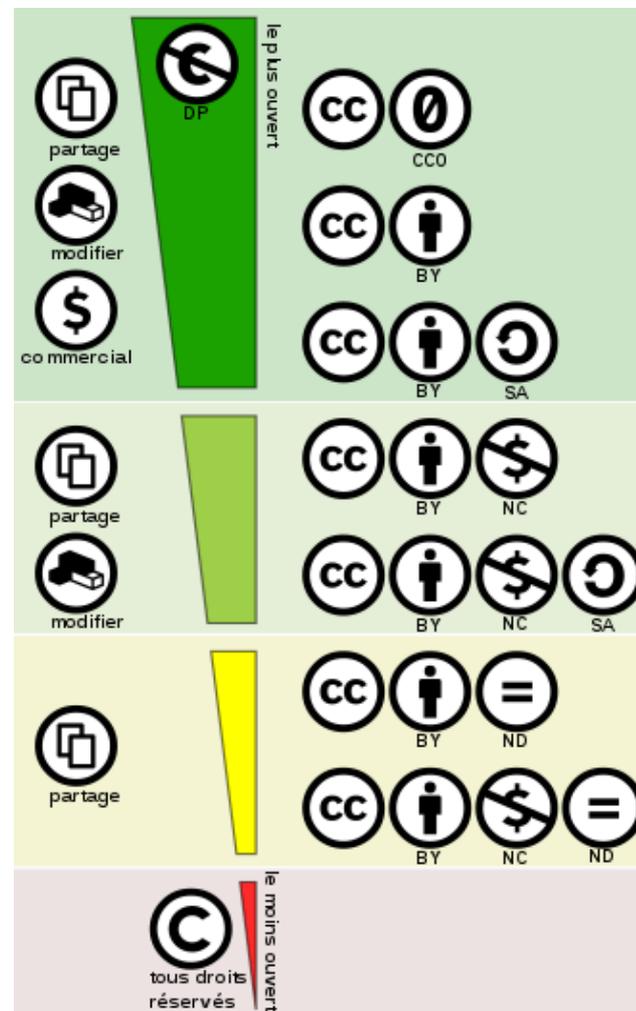


- Les licences: le deuxième pilier de l'Open Data: Des données légalement ouvertes
- La loi d'accès à l'information ne couvre pas la réutilisation de données
 - Flou Juridique
- Les licences fixent les éléments juridiques liés aux données:
 - Les droits d'accès
 - Les droits d'utilisation
 - Les droits de partage et de redistribution



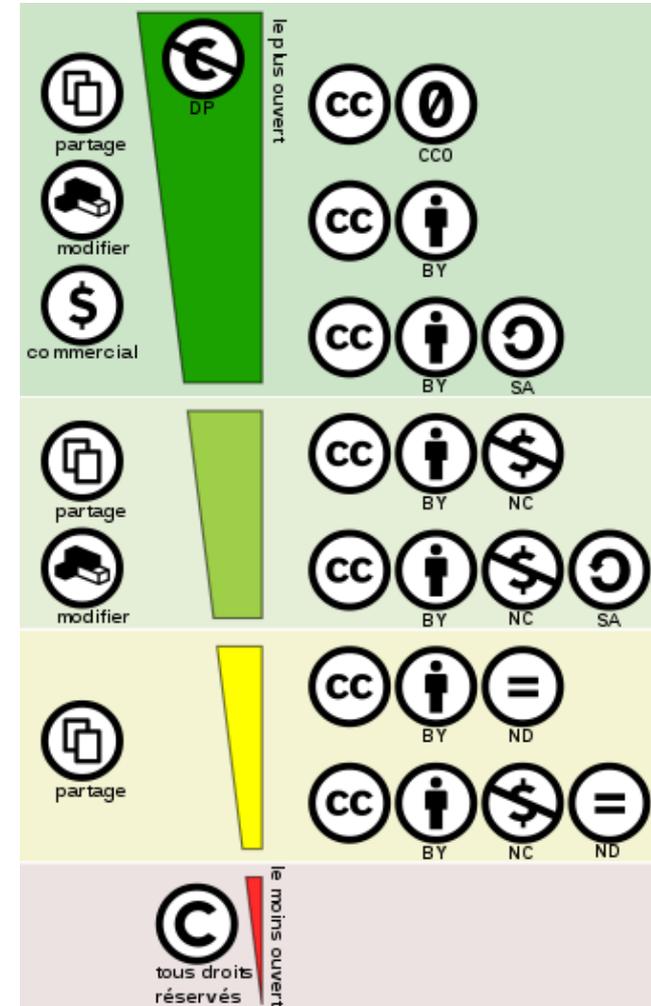


- Le domaine public
- Les restrictions possibles
 - L'attribution (paternité) : producteur, date
 - Le partage à l'identique (share alike): utilisation de la même licence
 - Utilisation non-commerciale
 - Utilisation non-dérivée
- Les objets des licences:
 - Les données
 - Les bases de données
 - Les codes sources des logiciels





- Creative Commons
- Open Data Commons
 - Open Database Licence: CC-by-SA pour les BDD
 - Attribution
 - Public Domain
- Spécifique à certains pays:
 - Open Government Licences (Royaume-Uni)
 - Licence Ouverte (France)





1. Une très grande hétérogénéité des licences
2. Des portails manquants de cohérence sur les licences
 1. Ministère de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables: OTL
 2. Portail national : LOD
 3. INS :Absence de licences





- **Open Tunisian License:**
 - Incohérence entre le préambule et l'article 3 sur l'utilisation commerciale
 - Demande l'attribution mais pas la référence de la date des données
 - Entre CC-by et CC-by-NC
- **Licence d'ouverture des données**
 - Demande l'attribution et la référence de la date des données
 - Proche de CC-by





- Une ou des licences simples et facilement compréhensibles
- Une ou des licences les plus ouvertes possibles:
 - Toute restriction réduit l'impact de l'Open Data
- Un jeu de licences autorisées le plus restreint possible: homogénéité des publications
- Une compatibilité avec les licences internationales





- Recommandation normative pour les licences
 - Obligation de licences
 - Adoption d'une licence locale ou internationale
 - Choix d'une licence particulière
 - Éléments à inclure: paternité, date de mise à jour
 - Option de dérogation?
 - Processus
 - Homologation d'autres licences?
- Éléments couverts
 - Données
 - Base de données
 - Code source des logiciels





Récapitulatif

THANK

YOU!